

Séance du mercredi 08 avril 2026

Membres en exercice : 15

Date de la convocation: 31/03/2026

Présents : 15

huit avril deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Benoît CODRON,

Votants: 15

Présents : Benoît CODRON, Alexandra BOURILLON, Hugues COURTIER, Blandine LATHÉLIZE, Gaëtan GAGNANT, Delphine CODRON, Fabien COURTIER, Sébastien GOAPPER, Mathias HANUSIAK, Éric PASSIEU, Céline LEMERAY, Valérie DE MACEDO, Marie-Christine GROISY, Karen COURTIER, Victor MORENO

Secrétaire de séance:
Éric PASSIEU

Représentés:

Excusés:

Absents:

Objet: CREATION DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS - DE_2026_031

Vu le Code général des impôts et notamment l'article 1650 portant création d'une commission communale des impôts directs ;

Considérant que, pour les communes de moins de 2 000 habitants, la commission est composée du maire ou d'un adjoint délégué, ainsi que de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants ;

Le rôle de la commission communal des impôts directs est lié à la fiscalité directe locale. Elle dresse, avec le représentant de l'administration, la liste des locaux de référence pour déterminer la valeur locative des biens affectés à l'habitation et elle participe à l'évaluation des propriétés bâties, ainsi qu'à l'élaboration des tarifs d'évaluation des propriétés non bâties.

Les 6 commissaires et leurs suppléants, en nombre égal, sont désignés par le Directeur départemental des finances publiques sur une liste de contribuables en nombre double, dressée par le Conseil municipal.

La liste de propositions établie par délibération du Conseil municipal doit donc comporter 24 noms : 12 noms pour les commissaires titulaires et 12 noms pour les commissaires

suppléants.

La désignation des commissaires intervient dans les deux mois suivant le renouvellement général des conseils municipaux.

Les candidatures suivantes ont été enregistrées :

Les commissaires titulaires issus du conseil municipal : Hugues COURTIER, Eric PASSIEU, Gaëtan GAGNANT, Victor MORENO, Mathias HANUSIAK, Blandine LATHÉLIZE

Les commissaires titulaires hors conseil municipal : Daniel FROGER, Gilles MOUNY, Bertrand CODRON, Gérard COURTIER, Romain COURTIER, Jean VILLETTE

Les commissaires suppléants issus du conseil municipal : Sébastien GOAPPER, Fabien COURTIER, Céline LEMERAY, Karen COURTIER, Delphine CODRON, Valérie DE MACEDO

Les commissaires suppléants hors conseil municipal : Nicolas BRUMAUD, Hervé BOURILLON, Alexandra BOURILLON, Victor CODRON, Isabelle GIFFARD, Marie-Laure MAILLARD

Le Conseil Municipal, à **l'unanimité**,

APPROUVE la liste des commissaires titulaires et des commissaires suppléants à proposer au Directeur départemental des finances publiques ;

AUTORISE Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente décision ;

CHARGE Monsieur le Maire de transmettre la présente à Monsieur le Préfet de Seine-et-Marne.

Envoyé en préfecture le 15/04/2026

Reçu en préfecture le 15/04/2026

Publié le

ID : 077-217705151-20260408-DE_2026_031-DE



FAIT A VILLEROY, LE 8 AVRIL 2026

POUR COPIE CONFORME

LE MAIRE CERTIFIE CONFORME LE CARACTERE EXECUTOIRE DE LA PRESENTE
DELIBERATION.

Le Maire
Benoît CODRON

Vote pour: 15
Vote contre: 0
Abstentions: 0

